



Communiqué de Presse

mercredi 5 octobre 2011

Le scandale des emprunts toxiques à l'Hôpital d'Arras

13 341 000 euro : Un record régional peu enviable que détient l'hôpital d'Arras.

C'est le montant des intérêts de la « dette toxique » de l'hôpital qui constitue la moitié de la « dette toxique hospitalière » de la région Nord Pas de Calais.

Comment en est-on arrivé là :

5 emprunts successifs entre le 7 janvier 2007 et le 1^{er} avril 2010 auprès de 5 grandes banques internationales : Crédit Suisse, Union des Banques Suisse, JP Morgan, Goldman Sachs ont provoqué un surcote abyssal.

L'essentiel de ces emprunts ont été contractés avant l'application de la loi Bachelot à l'époque où Mr Jean Marie Vanlerenberghe Maire d'Arras présidait le Conseil d'Administration. (*avant la loi Bachelot les emprunts devaient faire l'objet d'une délibération du Conseil d'Administration*)

Ces emprunts sont un désastre pour l'emploi à Arras !

En effet depuis plusieurs années le Centre Hospitalier subit un plan de retour à l'équilibre (en 4 ans l'hôpital a absorbé un déficit de 11M€). En plus, **rien que pour les emprunts toxiques, chaque année** l'hôpital doit dégager des moyens financiers très important (environ 4M€ soit l'équivalent de 130 ETP / an) pour payer sa dette.

Tout cela au détriment de l'emploi du personnel, Tout cela au détriment de la prise en charge des usagers.

A l'Hôpital d'Arras SUD exige :

- la transparence complète sur tous les emprunts,
- la communication des délibérations du conseil d'administrations,
- demande une enquête de l'ARS sur les conditions de réalisation de ceux-ci,
- avec la fédération SUD santé sociaux exige une réforme de l'emprunt public, les établissements doivent pouvoir emprunter auprès des banques centrales au même taux que les banques privées (1%)

Les personnels et les patients n'ont pas à faire les frais de cette dette illégitime, c'est pas à nous de payer !

Pour tout contact Frédéric DESPINOY 06 15 71 41 04

Annexe : les surcouts des intérêts pour 10 établissements Hospitaliers du Nord Pas de Calais

Etablissement	Montant de l'emprunt	Surcout des intérêts	banque
EPSM Bailleul	6 257 000 €	511 000 €	HSBC
EPSM Lille Métropole	2 700 000 €	333 000 €	DEXIA Banque Belgium
CH ROUBAIX	16 788 000 € 3 191 000 €	1 852 000 € 291 000 €	HSBC HSBC
CH VALENCIENNES	14 134 000 €	1 030 000 €	DEXIA Banque Belgium
CH Cateau Cambresis	8 855 000 € 11 389 000 €	2 951 000 € 2 404 000 €	Royal Bank of Scotland Royal Bank of Scotland
CH ARRAS	9 004 000 € 11 000 000 € 19 217 000 € 40 795 000 € 40 096 000 € Renégociation de 2 prêts	3 941 000 € 4 744 000 € 92 000 € 389 000 € 5 454 000 € Economies - 1 279 000€	Crédit SUISSE Union des Banques Suisses JP MORGAN GOLDMAN SACHS Goldman Sachs City bank et morgan stanley
CH Béthune Beuvry	2 738 000 € 1 045 000 € 3 600 000 €	426 000 € 40 000 € 863 000 €	HSBC Dexia Bank Belgium Citybank
CH Les Remparts	3900 000 €	1 019 000 €	Barclays
CH CALAIS	5 678 000 € 6 679 000 € 1 535 000 €	507 000 € 901 000 € 39 000 €	Goldman sachs Union des Banques Suisses Dexia Bank Belgium
CH Montreuil	2020 000 €	218 000 €	Dexia Bank Belgium

